

EXTRAIT DU REGISTRE DES

AR Pre **DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

016-211600952-20250214-20250214-20250214  
Reçu le 17/02/2025

**DE LA COMMUNE DE CHENON**

Séance du 14 février 2025

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 11  
Nombre de membre en exercice : 9  
Nombre de membres présents : 8  
Pouvoir : 0

Date de la convocation : 10 février 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le quatorze février, à dix-huit heures et trente minutes, les membres du Conseil Municipal régulièrement convoqués se sont réunis en Mairie sous la Présidence de Madame Martine MAINGUET, Maire de CHENON.

Etaient présents : MAINGUET Martine, ROUSSEL Claudine, BERTHONNEAU Philippe, HEALY Mickael, LEMAN Joy, VERGEZ Brigitte, SICARD Jacques-Olivier, BAUDIN Sébastien.

Absents : MERAL Gilles

Secrétaire : ROUSSEL Claudine

**2025.01 PARTICIPATION AU SIVM D'AUNAC SUR CHARENTE**

Le SIVM d'Aunac sur Charente demande le versement d'un acompte pour la participation 2025.

Cet acompte correspond à 30 % de la participation versée en 2024, soit une somme de 10 362 €.

La cotisation définitive sera calculée au moment du budget primitif 2025.

L'acompte ainsi déterminé sera déduit pour paiement du solde.

Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité acceptent que la commune verse 30 % d'acompte de la participation versée en 2024.

Pour : 8      Contre : 0      Abst : 0

**AR Prefecture**

016-211600952-20250214-2025\_01SIYM-DE

Fait et délibéré à Chenon les jour, mois et an que dessus,

Pour copie conforme,

Acte rendu exécutoire après transmission à la Sous-préfecture de Confolens et publication le 17 février 2025.

Le Maire  
Martine MAINGUET

